

A1 TEAM CHALLENGE 2014/2015

école-collège

Descriptif de l'action

Le challenge vous est proposé par le groupe de pilotage académique pour les langues vivantes dans le premier degré. Il a pour objectif de permettre à des classes de CM et de 6^{ème} d'un même secteur de participer collaborativement à des activités permettant de construire ou de consolider la maîtrise du niveau A1 pour la pratique de l'anglais ainsi que des connaissances culturelles des pays où la langue est parlée.

Il est réalisé en deux étapes :

- étape 1 : le petit déjeuner dans les pays anglophones (janvier-février)
- étape 2 : à la découverte de l'Ecosse (mars-avril)

Principes

Le concours est réalisé collaborativement par deux classes : une classe de CM et une classe de 6^{ème} d'un même secteur. Selon les secteurs, peut aussi être envisagé le regroupement de deux classes de CM avec une classe de 6^{ème}. Ecole(s) et collège d'un même secteur se chargent d'identifier les deux classes participantes et transmettent un seul formulaire d'inscription rempli conjointement.

En cas de difficulté pour la mise en relation, les écoles peuvent prendre contact avec le CPD langues de leur département, les collèges avec la DAREIC.

Les modalités de coopération sont laissées au libre choix des enseignants, une seule production finale sera envoyée pour les deux classes.

On peut par exemple :

- *regrouper les deux classes pour réaliser l'activité,*
- *réaliser l'activité séparément et se regrouper ensuite pour comparer les productions et élaborer une réponse commune,*
- *réaliser l'activité séparément, s'échanger les productions par voie électronique pour enrichir les productions et élaborer une réponse commune,*

Temps imparti :

- une séance de cours (une heure au maximum) pour la réalisation de chaque étape,
- approximativement une heure de concertation entre professeurs.

Rôle des enseignants

- donner les consignes, écouter et conseiller les élèves sans donner les réponses ni modifier les productions des élèves,
- transmettre la production finale collaborative à l'adresse départementale indiquée sur le formulaire d'inscription.

Evaluation

Un jury académique validera les réponses des deux étapes. Le binôme ayant obtenu le meilleur score final sera désigné lauréat dans chaque département et pour la Mif.

Calendrier

- Date limite d'inscription au challenge : 9 janvier 2015
- Mise en œuvre des activités de l'étape 1 : janvier - février 2015
- Mise en œuvre des activités de l'étape 2 : mars - avril 2015
- Réunion du jury et remise des prix : mai 2015